



## ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 30 / 06 / 2026 à 01:27

Date de publication : mercredi 17 juillet 2024 à 03:18

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 09/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

### AMARA 2

**Siège social** : 24 RUE GEORGES CLEMENCEAU 69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON

**Capital** : 15000 € **Objet social** :

Exploitation restauration rapide sur place et

à emporter **Président** : M DOGAN METIN

demeurant 24 RUE GEORGES CLEMENCEAU

69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON élu pour une

durée de 99 ans. **Admission aux**

**assemblées et exercice du droit de vote**

: Chaque actionnaire est convoqué aux

Assemblées. Chaque action donne droit à

une voix. **Clauses d'agrément** :

Les actions sont librement cessibles entre

actionnaires uniquement avec accord du

Président de la Société. **Durée** : 99 ans à

compter de son immatriculation au RCS de

LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/ab8f236b-782d-4a68-981c-df67a5608131-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre  
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex